



DOSSIER D'ARRÊT

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan Local de l'Habitat,
prescrite le 31 janvier 2018

DOSSIER ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, le 16 mars 2023

SOUS-PRÉFECTURE
FONTENAY-LE-COMTE

20 MARS 2023

COURRIER ARRIVÉ



Vu pour être annexé à la délibération,
Monsieur le Président

V. Jossé